

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Délégation départementale  
de la Vendée



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ANGERS, LE 14 JUIN 2023

## SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COLLECTE POUR LE BATEAU AU BONHEUR DES DAMES AUX SABLES D'OLONNE

Le mardi 20 juin 2023 à 18h30

Club House de Port Olona  
6 quai Albert Prouteau  
85100 Les Sables-d'Olonne

[www.fondation-patrimoine.org/87806](http://www.fondation-patrimoine.org/87806)

### CONTACTS PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE  
DÉLÉGATION DE LA VENDÉE

Délégué départemental de la Vendée

Patrick Nayl

Téléphone

06 74 93 70 82

Mail

[pjj.nayl@gmail.com](mailto:pjj.nayl@gmail.com)

Adresse délégation régionale

110 rue de Frémur  
49000 ANGERS

Site

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Téléphone

02 41 39 48 98

Mail

[vendee@fondation-patrimoine.org](mailto:vendee@fondation-patrimoine.org)

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine.paysdelaloire](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine.paysdelaloire)

[@fondationdupatrimoinepd](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoinepd)

[LinkedIn Pays de la Loire](https://www.linkedin.com/company/fondation-patrimoine-pays-de-la-loire)

ASSOCIATION AU BONHEUR DES DAMES  
1955

Président de l'association

Jean-François Biet

Téléphone

06 81 14 55 23

Mail

[president@aubonheurdesdames1955.org](mailto:president@aubonheurdesdames1955.org)



Photo du bateau naviguant dans la baie des Sables d'Olonne © Association Au Bonheur Des Dames 1955

**La Fondation du patrimoine et l'Association Au Bonheur Des Dames 1955, lancent une collecte de dons pour la restauration du Bateau Au Bonheur Des Dames. Les travaux s'élèvent à 91 616 euros TTC. Ils permettront de restaurer la coque dans sa globalité et le moteur de l'embarcation pour préserver ainsi ce patrimoine maritime. Cet ancien bateau de pêche accueillait auparavant des animations pédagogiques et mémorielles, afin de transmettre aux générations futures les traditions maritimes locales.**

**L'objectif de la collecte de dons est fixé à 25 000 euros.**

**Nous sommes heureux de vous convier à la signature de la convention de collecte de dons le mardi 20 juin prochain, à 18h30 au Club House de Port Olona aux Sables d'Olonne.**

**Les donateurs peuvent participer à la collecte sur la page : [www.fondation-patrimoine.org/87806](http://www.fondation-patrimoine.org/87806)**

**Tous les dons font l'objet d'un reçu fiscal.**

## PRÉSENTATION DU PROJET

L'association AU BONHEUR DES DAMES 1955 a pour objectif en sauvant ce bateau de préserver la dernière pinasse de pêche côtière des Sables d'Olonne. Cette embarcation est représentative du travail des marins-pêcheurs côtiers de la région après-guerre.

Sa restauration mettra en valeur le savoir-faire unique des derniers charpentiers de marine locaux et leur permettra de transmettre ces techniques à la nouvelle génération. L'association a pour crédo la sauvegarde du patrimoine maritime sablais. Elle s'est donnée comme mission première la transmission de la mémoire des métiers de la mer et plus particulièrement ceux liés à la ville des Sables d'Olonne. Le sauvegarde de la pinasse Au bonheur Des Dames permettra à l'association, propriétaire du navire, de perpétuer ses actions pédagogiques et mémorielles et la transmettre, en état de naviguer, aux générations futures.



Élément interne de la coque du navire © Association Au Bonheur Des Dames 1955

## LE LIEU ET SON HISTOIRE

La pinasse à voile et à moteur sort des chantiers de l'Union Sablaise de La Rochelle en juin 1955. Elle est baptisée le Charlot Annie, bien que désigné dans son acte de Francisation comme vedette à moteur. Sa jauge, tonneaux, ses dimensions, son tirant d'eau montrent clairement que ce navire a été conçu pour la pêche côtière professionnelle.

De 1955 à 1974, son premier propriétaire Charles GAUTIER, toujours seul à bord, exerce son métier de marin-pêcheur dans et autour de la baie des Sables d'Olonne. Sous le nom de Sapeur, il sert par la suite de 1974 à 1986, à l'entraînement des pompiers plongeurs du centre de secours local.

En 1986, les nouveaux propriétaires, messieurs BOURON et SERAYET le rebaptise Au Bonheur Des Dames. C'est sous ce nom qu'il reviendra en 2018 à l'association Au Bonheur Des Dames 1955.

Après une cure de jouvence en 2000, la pinasse est classée B.I.P. (Bateau d'Intérêt Patrimonial). Il est le dernier exemplaire de ce type aux Sables d'Olonne. Il participe depuis régulièrement à des manifestations maritimes mémorielles, sportives et pédagogiques vendéennes.



Coque hors de l'eau du navire © Association Au Bonheur Des Dames 1955

## ÉTAT DE DÉGRADATION

Au cours de l'été 2022, l'apparition de nombreux désordres a été constatée au niveau des œuvres vives et mortes qui entachent sa flottabilité et la rendent impropre à la navigation. Selon l'avis de spécialistes en charpente maritime venus expertiser le bateau, une intervention de restauration est obligatoire.

En effet, faute de gros travaux sur ce bateau, il devra être détruit pour une question de sécurité. Et dans le cas échéant, disparaîtra avec lui définitivement ce type d'embarcation témoin de la pêche côtière ancestrale.



Usure visible sur différents endroits de la coque du navire © Association Au bonheur Des Dames 1955

## DES ACTEURS MOBILISÉS

L'association Au Bonheur Des Dames 1955, avec le soutien de la Municipalité des Sables d'Olonne et celui du Conseil départemental de la Vendée a à cœur de mener à son terme cette restauration. Elle a choisi de se mobiliser en s'associant à la Fondation du patrimoine pour mener à bien une campagne de financement participatif afin de le restaurer et de pouvoir le remettre à flot. Nous vous remercions par avance pour votre soutien à ce projet. De plus le célèbre skipper français de l'Imoca Groupe SETIN, Manuel COUSIN parraine ce bateau.



Barrots usés © Association A.B.D.D 1955



Élément interne du navire © Association Au Bonheur Des Dames 1955

## LA FONDATION DU PATRIMOINE, ENGAGÉE SUR LE TERRITOIRE

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France. Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire. 1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques \*

Grâce aux campagnes de mécénat populaire lancées avec les mairies ou les associations, la Fondation du patrimoine permet à tous les habitants d'une commune de se rassembler autour de l'histoire, de partager une identité et des racines et de préserver les métiers du patrimoine. Plus de 100 projets sarthois ont été soutenus en 20 ans, générant 1 million d'euros de dons et plus 10 millions d'euros de travaux. À cela s'ajoute l'octroi, par la délégation de la Sarthe, de 620 000 d'euros d'aides complémentaires aux porteurs de projet.

► [En savoir plus](#)